



Un nouvel identifiant pour les élèves du début à la fin de leur scolarité

À la rentrée 2017, l'identifiant (INE) attribué par le ministère de l'éducation nationale à chaque élève scolarisé dans le 1^{er} degré est étendu au 2^d degré scolaire et remplace l'identifiant (INE-BEA) utilisé jusqu'alors.

D'un identifiant académique à un identifiant national

De 1992 à 2017, les bases élèves académiques (BEA) attribuaient l'INE-BEA à chaque élève à son arrivée dans un collège ou lycée du 2^d degré public ou privé sous contrat. Cet identifiant, sur 11 caractères, débutait par 15 pour les élèves immatriculés dans l'académie de Strasbourg.

À la rentrée 2017, celui-ci est remplacé par l'INE qui est attribué à l'élève lors de son entrée dans une école du 1^{er} degré public ou privé sous contrat. Cette immatriculation devenue nationale permet de dénombrer les élèves sans double compte et facilite l'étude de leurs parcours.

DE 1992 À FIN AOÛT 2017

Un identifiant académique composé de dix chiffres et d'une lettre attribué lors de la première inscription dans le **2^d degré** public ou privé sous contrat



À PARTIR DE SEPTEMBRE 2017

Un identifiant national composé de neuf chiffres et de deux lettres attribué lors de la première inscription dans le **1^{er} degré** public ou privé sous contrat

Un nouvel identifiant pour tous les élèves scolarisés dans le 2^d degré scolaire

Concrètement, il a fallu rechercher pour chaque élève présent dans les bases élèves académiques du 2^d degré, l'identifiant qui lui a été attribué à son entrée dans une école du 1^{er} degré. Une recherche automatisée basée sur la comparaison de 5 données (nom, prénoms, sexe, date et lieu de naissance) a été entreprise. Trois cas se sont présentés :

- ➔ les 5 données étaient strictement identiques : l'INE du 1^{er} degré retrouvé a été attribué
- ➔ aucun élève ressemblant n'a été retrouvé : un nouvel INE a été généré

- ➔ les données étaient ressemblantes mais pas identiques : un litige a été créé. Les litiges ainsi survenus, ont été traités par les services statistiques des académies. Leur nombre, toutes académies confondues, s'élevait à 360 000 cas, soit 3,6% de l'ensemble des élèves (plus de 18 500 litiges traités pour l'académie de Strasbourg). Au final, tous les élèves scolarisés entre 2005 et 2017 dans un établissement du 2^d degré public ou privé sous contrat disposent désormais d'un nouvel identifiant.

Une adaptation nécessaire des systèmes d'information

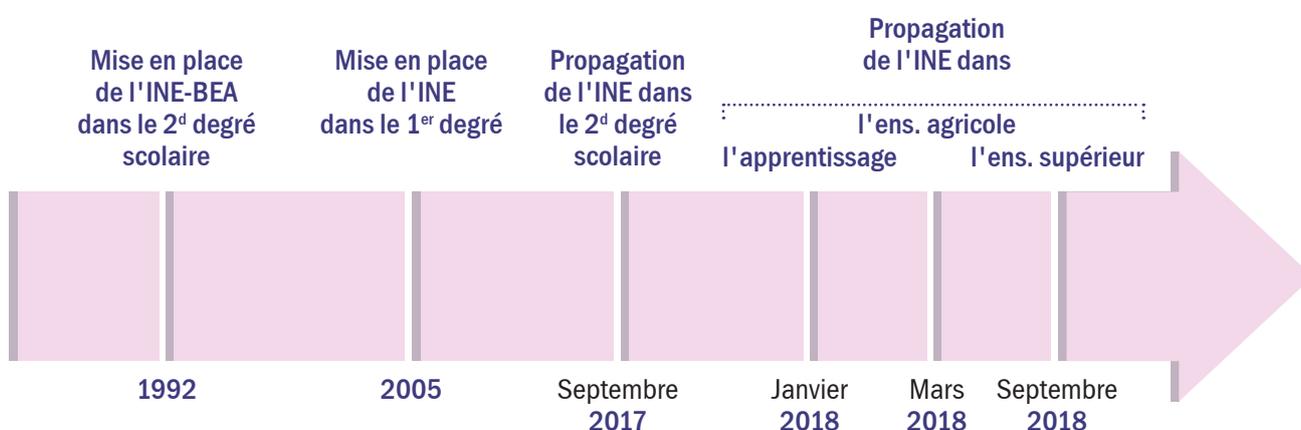
Pour permettre l'entrée en vigueur de ce nouvel identifiant, les BEA ont été remplacées par Sysca (Système d'information statistique consolidé académique) au 1^{er} septembre 2017. La mise en place de cette base nationale et l'augmentation de la durée de conservation des données à 15 ans (10 ans avec les BEA) ont reçu l'accord de la Cnil le 9 avril 2015.

Cette évolution se traduit dans les bases élèves des établissements (SIECLE-BEE) par l'affichage, à la mi-novembre, du nouvel INE à la place de l'INE-BEA (installation de la version 17.4 de l'application). Cependant, l'INE-BEA (pour tous

les élèves en possédant un) reste provisoirement stocké dans SIECLE-BEE sans y être visible. En effet, la conservation temporaire dans la BEE des deux identifiants permet aux applications utilisant encore l'INE-BEA de s'adapter progressivement au changement d'identifiant.

► À noter qu'aucun INE-BEA n'a été attribué aux élèves entrés dans le 2^d degré à la rentrée 2017 (nouveaux élèves de 6^e, élèves venant d'un établissement privé hors contrat, d'un établissement agricole ou d'une structure médico-sociale...).

Calendrier de mise en place de l'INE



À l'issue de cette première étape de propagation de l'INE dans le 2^d degré scolaire, l'identifiant unique sera étendu à l'apprentissage, à l'enseignement agricole puis à l'enseignement supérieur.

Glossaire

- BEA**.....Base élèves académique
- Siecle**.....Système d'information pour les élèves de collèges, de lycées et pour les établissements
- BEE**.....Base élèves établissement
- Sysca**.....Système d'information statistique consolidé académique
- INE**.....Identifiant national élève utilisé depuis 2005 dans le 1^{er} degré et à partir de 2017 dans le 2^d degré scolaire
- INE-BEA**.....Identifiant de l'élève utilisé de 1992 à 2017 dans le 2^d degré scolaire